

GREFFES DE CHEVEUX : PANORAMA

L'Observatoire sur les Fraudes aux Greffes de Cheveux, est heureux de vous accueillir sur son site.

Votre visite démontre que vous souhaitez bien vous informer afin de ne pas confier vos problèmes capillaires au premier implanteur venu.

Cette entrée en matière va vous permettre d'aller à l'essentiel pour éviter les pièges...et les déconvenues.

Nous allons vous prouver qu'il est possible de faire appel à la technique des greffes de cheveux sans trop grever votre budget : à condition d'éviter les réseaux commerciaux de recruteurs.

En effet, entre les innombrables publicités de sociétés commerciales, qui vendent des greffes de cheveux, comme d'autres des cafetières ou des chaussures, et les recruteurs d'officines capillaires, payés à la commission, votre hésitation, voire votre méfiance, pour vous décider, sont aisément compréhensibles.

Tous ceux qui vous recommandent telle ou telle structure commerciale « spécialisée en greffes de cheveux » ne sont pas toujours désintéressés, et c'est plus votre surface financière que vos problèmes d'alopecie, qui les intéresse.

Autrement dit, dans le prix que vous paierez, souvent très cher, il y aura la commission de l'intermédiaire : entre 2.000 F et 5.000 Francs. Bien entendu, l'opacité du devis « au forfait » ne vous permettra pas de déceler cette commission.

Aussi, afin de ne pas tomber dans le panneau de ces « recruteurs », ne payez jamais plus de 20.000 Francs, une séance de greffes de cheveux pour un résultat satisfaisant.

Bien entendu, il n'y a jamais deux cas identiques, mais en moyenne la somme de 20.000 Francs nous paraît raisonnable. Après tout, une séance de greffe de cheveux dure entre deux et quatre heures, et cette somme nous paraît représenter la juste rémunération du praticien et de ses frais divers.

Ne vous laissez pas impressionner par le boniment d'un bateleur, qui voudra vous démontrer à tout prix que votre cas est différent de celui des autres, que votre correction capillaire nécessite davantage de greffons, etc. etc.

Tout ceci n'est que baratin de vendeur « de greffes de cheveux », qui songe davantage au prix fort qu'il va vous faire payer, qu'à l'évolution prospective de la chute intempestive de vos cheveux.

Le marché des greffes de cheveux, est devenu un secteur à forte valeur ajoutée, et la dictature de l'image, du « look » en d'autres termes, fait que certains, fragilisés psychologiquement par leur calvitie (alopécie androgénique en termes médicaux), vécue comme une espèce d'amputation de leur personnalité, partant de leur pouvoir de séduction, vont jusqu'à s'endetter pour retrouver, même de façon imparfaite, quelques centaines de cheveux, programmés génétiquement pour ne jamais tomber, comme disent les publicités au langage pseudo-médical.

S'ils ne sont pas titulaires d'une licence de psychologie, les commerciaux de certaines officines capillaires connaissent très bien l'angle d'attaque pour convaincre les candidats à la greffe de cheveux. Ils débiteront toujours les mêmes arguments de vendeur de foire pour vanter la compétence du praticien avec lequel « ils sont en affaire » : c'est le meilleur, le plus qualifié, le plus compétent, il a opéré des stars, etc., etc.

Dites-vous bien que ceux qui vous appâtent via leurs réseaux télématiques, informatiques, médiatiques ou presse, n'investissent pas dans ces vecteurs, par pure philanthropie. Assurément, ils font leur le célèbre slogan d'une non moins célèbre banque : « Votre argent m'intéresse ! »

Pendant des années, vous avez tout essayé pour éviter, ralentir ou empêcher la chute inéluctable d'une partie de votre « capital cheveux. »

A chaque annonce de la découverte d'une nouvelle molécule « miraculeuse » contre la chute et pour la repousse, vous avez foncé chez votre pharmacien, pour acheter et utiliser une énième fois, le comprimé ou la lotion, qui réussit là où tout a échoué.

Dans certaines officines capillaires, pendant des années, vous vous êtes rendu discrètement, secrètement, pour confier votre cuir chevelu en voie de dégarnissement, aux « compétences » de commerciaux: questionnaire pseudo-médical, examen des cheveux au microscope, bilan pseudo-médical de l'état de votre cuir chevelu, et autres remèdes préconisés : lotions toniques ou régénérantes, frictions énergisantes, shampooings aux vertus bienfaisantes, comprimés à base d'ortie ou de protéines de marsupiaux, faisceaux laser et autres casques à infrarouge, micro-massage dirigé et autre courant basse fréquence, sans parler, dans certains cas, des prétendues vertus des passes magnétiques.

Ainsi plus votre crâne se dégarnissait et plus les finances de ces marchands d'illusions fructifiaient.

En sus de vos cheveux, ce sont vos deniers qui connaissaient, bon an mal an, une chute tout aussi significative.

Mais rien n'est trop beau, ni trop cher, et c'est humain, pour être bien sur sa tête, partant bien dans sa peau.

Tout cela, des commerciaux de tout poil l'ont très bien compris, et savent bien que la seule solution à la correction d'une calvitie en voie d'extension ou déjà installée, est, actuellement, la greffe de cheveux : implants de greffons, réductions de tonsures et lambeaux.

Aussi, depuis des années ont-ils organisé des réseaux de recruteurs de candidats à la greffe de cheveux opérés par quelques praticiens dénués d'éthique.

Mais, fort heureusement, dans la grande majorité des cas, les disciples d'Hippocrate pratiquent honnêtement leur art avec compétence, éthique et respect du patient.

Le bouche à oreille, via son propre médecin, est la voie la moins risquée, pour découvrir effectivement cet homme de l'art.

Savez-vous qu'il existe en ville ou à l'hôpital, des spécialistes qu'on appelle dermatologues ?

Y avez-vous déjà pensé, lorsque votre peigne ou votre brosse sont devenus les témoins impuissants d'une chute quotidienne et intempestive de vos cheveux ?

Pour le prix d'une consultation, ce spécialiste, vous aurait examiné et posé un véritable diagnostic suivi d'un traitement adapté, et, éventuellement vous aurait orienté vers d'autres confrères d'autres spécialités.

Pourquoi vous fourvoyer dans des officines de non-médecins ?

La chute anormale des cheveux, à n'importe quel âge, n'est pas obligatoirement une fatalité, et les dermatologues et leurs confrères, sont à même de vous conseiller et de vous proposer la thérapeutique appropriée.

Au lieu de regretter, plus tard, d'avoir fait le chemin inverse, en confiant d'emblée, votre crâne, au premier opérateur venu, qui, dans tous les cas, sera toujours d'accord pour vous opérer.

Ne dit-on pas qu'un opérateur, digne de ce nom, doit savoir refuser une intervention ?

Hélas, dans le « marché des greffes de cheveux », c'est rarement le cas.

Nous avons même vu le cas d'une femme de 76 ans, souffrant d'une alopecie diffuse - fréquente à cette âge-là -, qui a subi une greffe de cheveux, avec, hélas, une chute rapide et totale des greffons, donc un résultat désastreux, peu de temps après l'intervention (sic). Sans compter le traumatisme psychologique de cette personne, à qui le « conseiller technique » de la clinique, avait laissé miroiter une magnifique chevelure.

Si vous souhaitez être informé(e) plus avant et ne pas tomber dans les pièges que sont certaines publicités fallacieuses et certains outils de marketing utilisés par des commerciaux, soucieux de profits rapides, générés par l'exploitation du marché des greffes de cheveux, en pleine croissance exponentielle, nous vous invitons à consulter toutes les rubriques de ce SOMMAIRE.

Nous sommes persuadés que vous ne regretterez pas de nous avoir rendu visite, et qu'ainsi, vous ne foncerez plus, « tête baissée » dans les redoutables pièges mis en place par certains affairistes de tout poil.